



## Paris et le Salon de l'Agriculture 2026

### France

Départ: Nantes Aéroport et/ou point de rendez-vous département 44, Angers, Brest Aéroport et/ou point de rendez-vous département 29, Laval, Le Mans, Lorient Aéroport et/ou point de rendez-vous département 56, Rennes Aéroport et/ou point de rendez-vous département 35, Saint Briec

dès **749€**

**3 jours / 2 nuits**

**Départ Angers**

**Le 27/02/2026**

Votre escapade de 3 jours à Paris vous permettra de découvrir la Ville Lumière, d'embarquer pour une croisière sur la Seine, et d'explorer le Château de Versailles. Vous passerez une journée au Salon de l'Agriculture, découvrant la plus grande ferme de France. Entre culture, histoire et gastronomie, cette escapade promet des moments inoubliables.

La plus grande Ferme de France dans la plus belle ville au monde ! Héritier du concours général agricole créé en mars 1870, le salon de l'Agriculture était, à l'origine, un concours d'animaux. Il accueille aujourd'hui les produits du terroir, les produits laitiers et les vins. Le premier concours général agricole de l'après-guerre a lieu en 1951, après 12 ans d'interruption. Depuis, le salon de l'Agriculture est devenu un véritable événement d'importance mondiale : avec ses 1300 exposants venus de 22 pays, il accueille chaque année près de 700 000 visiteurs. Nous vous proposons d'y passer une journée complète, l'occasion aussi de redécouvrir la capitale, la « plus belle ville au monde » !

### Atouts plus / Points forts

La visite guidée de Paris et la croisière sur la Seine  
La journée entière au salon de l'Agriculture  
La visite guidée du Château de Versailles  
Le voyage en Royal Class

### Le(s) Transport(s) terrestre(s)

Transport routier :

- Autocar climatisé Royal Class (NL) avec chauffeur-guide francophone(8) de capacité de 44 participants maximum.

Pour ce voyage, nous n'assurons une prise en charge qu'au départ des villes mentionnées p.43 (sur l'axe Est "Bretagne-Paris" uniquement).

NB : les places dans l'autocar ne seront pas attribuées à l'exception des places Vision First.

Compte tenu des circuits d'acheminements et des prises en charge des clients au départ des différentes villes, vous pourriez rejoindre l'autocar Royal Class à Rennes, Nantes, au Mans ou en région parisienne.

### Service de prise en charge à domicile ou au plus près

Nous venons vous chercher au plus près de chez vous !

Pour ce voyage vous pouvez rejoindre votre point de rendez-vous dans de nombreuses villes en France.

La sélection de votre point de rendez-vous est à effectuer lors de votre réservation.

Les points de rendez-vous (à l'aller et au retour) pour ce voyage se situent dans les villes des départements suivants:

COTE-D'ARMOR (22), FINISTERE (29), ILLE-ET-VILAINE (35), LOIRE-ATLANTIQUE (44), MAINE-ET-LOIRE (49), MAYENNE (53), MORBIHAN (56), SARTHE (72)

### Jour 1 : Vendredi 27 février 2026 - REGION, VERSAILLES

départ le matin de votre région en autocar Royal Class, autoroute vers Le Mans, Versailles. Déjeuner. Visite du Château de Versailles. Vous découvrirez le château dans ses moindres détails : la chambre du Roi, entièrement dédiée à la gloire du monarque, la Galerie des Glaces et ses trois cent cinquante-sept miroirs, ainsi que les trésors qui ont fait la renommée du palais du Roi-Soleil. Installation pour 2 nuits en périphérie de Paris. Dîner logement.

### Jour 2 : Samedi 28 février 2026 - UNE JOURNEE AU SALON DE L'AGRICULTURE

le matin, transfert porte de Versailles et journée libre (entrée au salon incluse) pour découvrir, à votre

rythme, la plus grande foire agricole de France. En fonction de vos préférences, le salon est organisé autour de quatre univers : l'élevage et ses filières, la gastronomie d'ici et d'ailleurs, les cultures et filières végétales, les services et métiers de l'agriculture. Rythmé par de nombreuses animations quotidiennes et une ambiance festive, le salon de l'Agriculture surprend toujours par les nombreuses variétés d'animaux, la diversité et la richesse des produits exposés. Déjeuner libre (à la charge du participant). Le salon est ouvert tous les jours de 09h00 à 19h00. Vous trouverez plus d'informations sur le site internet du salon de l'Agriculture [www.salon-agriculture.com](http://www.salon-agriculture.com). Retour à l'hôtel en soirée. Dîner logement.

### **Jour 3 : Dimanche 1er mars 2026 - PARIS, REGION**

visite guidée panoramique de Paris, la « ville Lumière » : la place de la Concorde et les Champs Elysées, la place de l'Etoile, le Trocadero et son panorama sur la tour Eiffel... Déjeuner. Puis, embarquement pour une croisière inoubliable sur la Seine, à bord d'un des célèbres bateaux-mouches, l'occasion de revoir les emblématiques monuments parisiens. Départ par l'autoroute vers Chartres, Le Mans, dîner libre en cours de route et arrivée dans votre ville de départ en soirée.

#### **La chambre**

Liste des hôtels (5) :

Rueil-Malmaison - Hôtel Albert 1er - 4\* NL(10) - 2 nuits - Langue du personnel : Francophone(8).

Informations sur les chambres :

- Les chambres d'un même établissement peuvent ne pas avoir la même surface.
- Les chambres individuelles sont souvent plus petites que les chambres doubles.
- Les chambres triples peuvent être composées d'un lit double + un lit d'appoint.

#### **La restauration, pension et boissons**

La pension et les boissons (6) :

La pension comprend 2 petits déjeuners, 2 déjeuners, 2 dîners.

Boissons incluses aux repas comprenant :1/4 de vin et eau en carafe,

#### **Les Formalités**

Carte nationale d'identité (fin de validité non dépassée) ou passeport en cours de validité.

#### **Informations complémentaires sur le programme**

Informations complémentaires sur certaines visites et excursions incluses au programme (7)(9) :

J1 - Visite guidée panoramique de Paris - 2H00 - Langue : Francophone(8)

J1 - Croisière commentée sur la Seine - 1H00 - Langue : Francophone(8)

J3 - Visite guidée du Château de Versailles - 1H30- Langue : Francophone(8)

### **Conditions de vente et d'annulation :**

#### **Conditions de réalisation et annulation**

Organisateur Technique :

Conditions de réalisation suivant les descriptifs de la fiche Voyage, les informations ci-dessous et les

informations des prestations complémentaires (options) réservées.

SALAÜN HOLIDAYS, SAS au capital de 500.000 EUR, dont le siège social est situé au 38, rue de Quimper (29590) PONT DE BUIS LES QUIMERCH, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de QUIMPER sous le n°319 394 797, immatriculée au Registre des Agents de Voyages sous le n° IM 029100031 - Garantie financière : APST, 87-89 Rue La Boétie (75017) PARIS. RCP HELVETIA ASSURANCES SA - N° 92007189.

Coordonnées du/des voyageurs : Pour la bonne réalisation de certaines prestations, il est nécessaire et indispensable de fournir à l'organisateur, lors de la réservation, les coordonnées téléphoniques mobiles et adresses électroniques du/des voyageur(s) afin de pouvoir les avertir de tous changements ou toutes modifications éventuelles (lieux, horaires, délais).

rise en charge à domicile : Lieu exact et précis de prise en charge du ou des voyageurs par l'organisateur, défini par le client lors de la réservation (adresse complète, numéro, rue, lieu-dit, ville, spécificités d'accès, etc.). Tout retard ou absence du ou des voyageurs au point de prise en charge à domicile à l'heure défini par l'organisateur engage le ou les client, seul(s) responsable(s) des conséquences liées à leur non-présentation au point de prise en charge convenu.

oint de rendez-vous : Lieu indiqué lors de la réservation par l'organisateur parmi la liste des sites préexistant des lieux de RDV définis par le voyageur. Le point de rendez-vous est donné à titre indicatif et peut être modifié en fonction des conditions de circulation ou d'accessibilité en véhicule desdits lieux. Le point de ramassage définitif pourra être modifié unilatéralement par l'organisateur jusqu'à 24H avant le départ convenu. L'organisateur se réserve le droit d'utiliser tous types de véhicules (autocar, taxi, VTC, minibus) pour la réalisation des prestations dites « d'acheminement ». Tout retard ou absence du ou des voyageurs au point de rendez-vous à l'heure défini par l'organisateur engage le ou les client, seul(s) responsable(s) des conséquences liées à leur non-présentation au point de rendez-vous convenu.

En fonction des contraintes liées au pré et post acheminement des passagers (disponibilités des vols, horaires des trains, moyens terrestres mis en oeuvre selon l'éloignement des passagers, impératifs imposés par la législation, grèves ou encore en raison des conditions météorologiques, etc.), Salaün Holidays peut être amené à opérer le transfert des passagers la veille de leur départ sur l'aéroport de Paris (ou le lendemain au retour). Dans cette hypothèse, les frais d'hébergement (hôtel et petit déjeuner) sont à la charge des passagers.

Visites et excursions incluses dans le forfait de base ou optionnelles intégrées à la réservation : Le programme prévu est celui qui a été défini à la publication de ce voyage. Les conditions d'exécution des prestations complémentaires soumises à réservation, non incluses dans le forfait de base, se réalisent suivant les descriptifs fournis par le voyageur. Sauf d'empêchement lié à des circonstances exceptionnelles et inévitable, l'ensemble des prestations prévues est respecté. Toutefois, le programme initialement prévu est susceptible d'être modifié en raison d'impératifs techniques et/ou pour des motifs liés aux conditions météorologiques ou en raison d'aléas imposés par la modification des rotations aériennes, des jours de marchés, des horaires de bateau, l'état des routes, des vols intérieurs, etc.

Informations complémentaires :

- Voyage non adapté aux personnes à mobilité réduite. Il appartient aux voyageurs de s'assurer de leur aptitude physique à pouvoir réaliser le voyage réservé.
- Conditions de réalisation des prestations complémentaires et/ou optionnelles non-incluses dans le forfait de base (soumises à réservation) : cf. descriptif ad hoc.
- (1) Transferts de votre région - Les informations relatives aux villes, lieux et modalités de prises en charge sont fournies soit lors de l'édition du devis en ligne soit par votre conseiller voyages.

Remise des informations définitives environ 8 jours avant le départ :

le voyageur sera tenu informé par voie postale et/ou par e-mail :

- Des vols et horaires retenus pour la réalisation du voyage
- Des horaires de convocations
- De la liste définitive des hôtels
- Des coordonnées téléphoniques d'assistance de l'organisateur.

Voyage exclusif aux voyageurs du Groupe SALAUN : Salaun Holidays, Nationaltours, BTours (suivant organisateur technique).

Les voyageurs du groupe SALAUN se réservent unilatéralement la possibilité, à certaines dates, de réaliser le voyage en le mutualisant avec d'autres voyageurs. Cette mutualisation ne pourra justifier au bénéfice du client une remise, un remboursement, un changement de date et/ou une compensation financière.

Descriptifs des renvois :

- (1) Si prestation réservée à l'inscription
- (2) Les informations relatives aux vols opérés par les compagnies aériennes sont celles qui sont connues et

disponibles à la date d'édition.

(3) Les temps de trajets (vols ou navigation) et d'escales peuvent être modifiée unilatéralement sur décisions des autorités maritimes et/ou du commandant de bord en fonction des conditions de navigation et/ou des conditions météorologiques.

(4) La durée des liaisons ferroviaires et des arrêts en gare peut être unilatéralement modifiée sur décisions des autorités ferroviaires et/ou du chef de train en fonction des conditions de trafic et/ou d'incidents techniques et/ou des conditions météorologiques.

(5) Les chambres individuelles sont de manière générale plus petites que les chambres doubles. La liste des lieux d'hébergements, leur situation géographique précise et leurs environnements sont connus au moment de la publication du voyage. La liste définitive des hébergements prévus ou de catégorie similaires à ceux qui étaient prévus (selon les Normes Locales applicables) sera remise au voyageur environ 8 jours avant le départ.

(6) « All Inclusive » signifie « à volonté » ou « tout compris » mais dans les conditions et selon les modalités définis par les établissements. Les contenus des formules « boissons incluses » et/ou « All Inclusive » (types de boissons, volumes servis) sont ceux qui sont connus au moment de la publication du voyage.

(7) Le programme de ce voyage est celui qui a été arrêté à la publication de ce voyage. Il est susceptible de modification en raison d'impératifs indépendants de notre volonté en raison de la modification des rotations aériennes, des jours de marchés, des horaires des bateaux, de l'état des routes, des conditions météorologiques, des vols intérieurs, etc. Toutefois, l'ensemble des prestations prévues sera respecté, sauf cas de circonstances exceptionnelles et inévitables.

(8) Les guides et personnels locaux francophones, en dépit de leur maîtrise de la langue française, peuvent avoir un accent très prononcé.

(9) Les guides peuvent être amenés à vous proposer des excursions ou visites complémentaires et facultatives (non comprises dans le programme de nos voyages) qui peuvent exiger le paiement d'un supplément tarifaire à régler sur place. Les conditions de réalisation de ces prestations sont celles définies par le prestataire local. Seules les visites et excursions décrites dans nos fiches produites communiquées à titre d'information précontractuelle et/ou proposées sur place par nos tour-leaders, chauffeurs-accompagnateurs et guides-accompagnateurs engagent notre responsabilité.

(10) NL signifie normes locales.

Conditions d'annulation du fait du voyageur

Sauf conditions spécifiques propres à certains voyages alors expressément mentionnées dans le contrat de vente, les conditions d'annulation suivantes s'appliquent, à savoir :

**EN CAS D'ANNULATION DEMANDEE JUSQU'A 31 JOURS AVANT LE DEPART, LE CLIENT PEUT CHOISIR :**

1. Soit le report du voyage sur une autre date : Les sommes versées peuvent être reportées sur un autre voyage au choix du client, à condition que ce nouveau voyage soit réservé dans un délai de 12 mois suivant l'annulation, et moyennant la retenue forfaitaire suivante appliquée au titre de frais d'annulation et de report :

- En cas d'annulation plus de 60 jours avant la date de départ : 100 EUR par personne,
- En cas d'annulation entre 59 et 31 jours avant la date de départ : 250 EUR par personne.

2. Soit un Remboursement partiel : Le client peut demander un remboursement, moyennant la retenue forfaitaire suivante :

- En cas d'annulation plus de 60 jours avant la date de départ : 15 % du prix total du voyage à forfait, avec un minimum de 200 EUR par personne.
- En cas d'annulation entre 59 et 31 jours avant la date de départ : 20 % du prix total du voyage à forfait, avec un minimum de 250 EUR par personne.

**EN CAS D'ANNULATION DEMANDEE DANS LES 30 JOURS PRECEDANT LE DEPART :**

Des frais forfaitaires progressifs sont appliqués, en fonction de la date de réception de la demande d'annulation par l'agence d'inscription selon le barème suivant applicable par personne et moyennant un montant minimum de 300 EUR par personne ou, si supérieur, le pourcentage applicable :

- Entre 30 et 21 jours : 35% du prix total du voyage,
- Entre 20 et 8 jours : 65% du prix total du voyage,
- Entre 7 et 2 jours : 85% du prix total du voyage
- Moins de 2 jours ou en cas de non-présentation le jour du départ : 100% du prix du voyage.

Frais additionnels : Dans tous les cas mentionnés ci-dessus (report ou annulation) et ce, dès l'inscription, des frais supplémentaires pourront être retenus, correspondant aux prestations déjà engagées et non remboursables (billets aériens, maritimes ou ferroviaires non échangeables et non remboursables, frais de visites, de visas, ou autres formalités administratives déjà engagées).

Cas spécifique des vols "sourcés dynamiquement" : Si le voyage comprend des vols émis via des moteurs de réservation (GDS), un montant de 50 % du prix total du forfait sera retenu jusqu'à 21 jours avant le départ

(non cumulable - le montant le plus élevé s'applique). En deçà de 21 jours, le barème standard s'applique.

**MENTIONS IMPORTANTES :** Assurances et frais non remboursables : Les primes d'assurance et frais liés à des formalités administratives sont non remboursables, quel que soit le motif d'annulation. Taxes d'aéroport : Seules les taxes d'aéroport liées à des vols non consommés peuvent être remboursées, sur demande expresse. Non-présentation : Aucun remboursement ne sera effectué si le voyageur ne se présente pas ou ne peut embarquer en raison de documents manquants (passeport, visa, documents sanitaires requis, etc.). Il appartient au client de vérifier la validité et la conformité des documents requis avant le départ. Abandon en cours de voyage : Aucun remboursement n'est dû si le voyageur interrompt volontairement son voyage ou circuit. Croisières : Les croisières fluviales ou maritimes sont soumises à des conditions spécifiques d'annulation, communiquées au moment de la réservation. Correction des noms : Sauf exception, les frais liés à toute demande de correction d'un nom/prénom sur un titre de transport varient selon les transporteurs et les délais. Certaines corrections peuvent être impossibles à moins d'émettre un nouveau billet à la charge exclusive du client.

Conditions d'annulation et de fermeture à la vente par le voyageur :  
Conformément aux dispositions de l'article L211-14 III du code du tourisme, l'organisateur se réserve le droit d'annuler une date de voyage si celle-ci ne réunit pas le nombre minimum de 25 participant(s). Quand le nombre maximum de 44 participant(s) prévu sur un voyage est atteint, il n'est plus disponible à la vente. Pour plus d'informations sur le minimum et le maximum de participants, ainsi que sur les conditions d'annulations, contactez votre agence de voyages.

## **Prestations incluses :**

Le voyage en autocar Royal Class  
L'hébergement en hôtel 4\*, en chambre double  
La pension complète du déjeuner du J 1 au déjeuner du J 3 (sauf déjeuner du J 2)  
La boisson au cours des repas  
Les excursions et visites prévues au programme  
Les taxes de promotion touristique et services hôteliers en vigueur au 15/05/25.

## **Prestations non incluses :**

Les assurances  
La chambre individuelle : 125 EUR  
Les pourboires